

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « épanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 15 novembre 2010
Séance du 9 novembre 2010

25 « Faïencerie - Théâtre de Creil » - conseil d'administration - remplacement d'un membre

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, MM LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mme PAMART, M. MACHU, Mmes MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BOUADDI

Mme PORAS

Mme KOUACHI-MAHSAS

M. BEAUBRUN

Mme BARBETTE

M. SEGUIN

Mme FEVRIER

M. TAHI

M. CHEURFA

Etaient absents :

Pouvoir à : M. VILLEMAIN

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M. RIFI SAIDI

Pouvoir à : M. MONTES

Pouvoir à : Mme BASMAISON

Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. MACHU

Pouvoir à : Mme MAUPIN

Pouvoir à : M. NACHITE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme OYONO

Mme M'BAYE-DIAO

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

- Nombre de conseillers en exercice

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

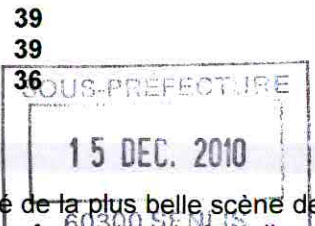
■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

Le bâtiment de la Faïencerie-Théâtre de Creil a été construit au début des années 1990. Doté de la plus belle scène de l'Oise, d'une salle polyvalente de 1 000 m² et d'un spacieux studio de danse, cet équipement performant est le fruit d'une volonté politique audacieuse de placer le développement culturel au cœur de celui de la cité.

L'équipement peut accueillir les types de spectacles les plus variés. La programmation pluridisciplinaire compte des représentations de théâtre, de cirque contemporain, de danse, d'humour, de musique, des spectacles pour le jeune public. Elle est orientée sur les écritures d'aujourd'hui, en lien avec le label de scène conventionnée de la Faïencerie.

La structure accueille des artistes en résidence de création, organise aussi des rencontres et des stages, des manifestations associées avec la Maison Creilloise des Associations, le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse ou en partenariat avec la médiathèque Antoine Chanut. Elle accueille aussi de très nombreuses manifestations associatives ou municipales et donne ainsi l'occasion à des amateurs (musiciens, danseurs, comédiens) de montrer leurs talents.



maintenant !

L'association « La Faïencerie Théâtre de Creil » créée le 3 mars 2005, a pour objet d'assurer les missions culturelles et celles d'intérêt général qui lui sont confiées par la ville de Creil, les villes conventionnées et les partenaires financiers ayant signés une convention avec ladite association.

Par délibération n°3t en date du 28 avril 2008, le conseil municipal a désigné les membres appelés à siéger au conseil d'administration de ladite association.

Monsieur CARDOSO ayant démissionné de ses fonctions au sein du conseil d'administration, il y a lieu de le remplacer.

Les candidats proposés sont :

- Pour la liste « Creil l'audacieuse, rassemblement des forces de gauche »
 - Caroline FABRE
- Pour la liste « Avec Creil pour Tous » :
 - Christiane DUPART

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29,

Vu la délibération n°3t du conseil municipal en date du 8 avril 2008,

Vu les statuts de l'association « la Faïencerie - Théâtre de Creil »

Vu la démission de monsieur CARDOSO, au sein du conseil d'administration,

Considérant l'obligation de remplacer monsieur CARDOSO au sein du conseil d'administration de « la Faïencerie, Théâtre de Creil,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36 Abstentions : 3

Ont obtenu :

- Caroline FABRE : 26 voix
- Christiane DUPART : 7 voix

■ Décide à la majorité :

Article unique : de désigner Caroline FABRE, membre du conseil d'administration de l'Association « la Faïencerie Théâtre de Creil ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 DEC. 2010**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le... 15/12/10
et publication ou notification le... 16/12/10
CREIL, le... 16/12/10

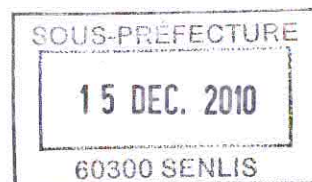
LE MAIRE

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Jean-Claude VILLEMMAIN



Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
Creil
OISE-PICARDIE